

Réunion des Présidents de club 08 septembre 2023

Merci et bienvenue à toutes et tous pour votre présence à cette réunion de rentrée des clubs.

Bienvenue à nos nouveaux présidents : Julien GARNIER au Crès, Lionel FRAIZE à Prades le Lez et Jef DORR à Sauvian

Nous allons faire un bilan de la saison 2023, nous avons terminé avec 1015 licenciés contre 977.

Bilan sportif 2022 / 2023

Howard CATHERINE salarié du CD34 depuis 1998, a posé une demande congés sans solde de un an.

Nous avons dû nous organiser différemment, et nous sommes désolés de l'impact sur les activités de vos clubs.

Cependant, Nous avons vu une bonne reprise des activités sportives pour la saison 2022/2023.

Le club de Lat'Védas a organisé avec succès la 2^{ème} manche des TNJ mi-mai.

Félicitations à tous nos sportifs jeunes et moins jeunes pour leurs participations aux diverses compétitions départementales, Régionales et Nationales. Les résultats complets seront mis sur le site du CD.

Pour les championnats de France salle, deux podiums chez les jeunes, Mahé DISBEAUX en poulies fini second et Alexandre PETROFF en U18 fini 3eme

Nous avons eu 13 jeunes Héraultais sélectionnés au Championnat de France TAE I fin juillet à Riom. Et quatre équipes jeunes de présentes. Douze adultes ont été sélectionnés pour le championnat de France TAE I et N, mais pas de podiums.

Les équipes de DN2 hommes de Lattes et Montpellier ont participé aux 3 manches de D2 et à la finale à St Avertin pour l'accession à la D1. Ils se maintiennent en D2 la saison prochaine. L'équipe féminine du MAC a participé aux 3 manches de D2. Elles se maintiennent en D2 la saison prochaine.

Les clubs d'Agde et Laurens ont envoyé des équipes pour les championnats de France en tir nature à Ploec sur Lié (Bretagne). Philippe RAMOS, Joël FUZEAU et Ch. GRIVOTET reviennent avec une médaille d'argent.

En tir 3D, il y a eu 3 podiums héraultais au championnat de France. Ingrid IMBERT et Anne Barbara BENARD sont championnes de France, et Joël FUZEAU finit 3eme en élite 3D à Bourg saint Maurice

Quatre équipes ont participé à la finale des TDM 2023 à Chênevières, et l'équipe néophyte de Frontignan finit 3eme dans sa catégorie.

Pour les rencontres jeunes, il y a eu plus de 500 participations issues de 13 clubs (Agde, Bessan, Béziers, Frontignan, Lattes, Le Crès, Lunel, Montpellier, Pérols, Prades le Lez, Sète, Vallée de l'Hérault, Vias). Félicitations à tous.

La finale régionale Poussins n'a pu avoir lieu faute de participants date trop tardive..

Nous avons cinq jeunes en pôle en 2023, Keona De RUDNICKI, Angelina WOLFS, Alexandre PETROFF, Lucas DOMINGUEZ et Corentin CHARET (tous de Montpellier) Zoe LEDUC ETILLE de Lattes va intégrer cette saison le pôle de Boulouris. Keona reste sur Nantes et Corentin intègre le pôle relève de Bordeaux.

Félicitations à Gilles BEAUBRAS qui complète son arbitrage avec l'option nature / 3D, et à André ARNAL qui a obtenu son diplôme CQP d'animateur de tir à l'arc.

Emploi :

Howard CATHERINE BEES2 salarié du CD est intervenu dans 4 clubs du département, (Frontignan, Le Crès, Lunel, Montpellier) jusqu'en décembre 2022.

Suite à sa demande de congés sans solde, nous avons pris un autre BE (Vincent) pour encadrer les stages jeunes.

Cheveux d'argent :

Action menée depuis 2006, et que nous renouvelons, car elle se veut dans un esprit sportif et convivial, Une modique somme de 15 € pour la saison est demandée aux participants. Avec, des journées envers des personnes handicapées visuelles une fois par mois.

Stages jeunes 2022 / 2023

Stages pour les archers compétiteurs, sans hébergement coût de 10 € la journée avec repas tiré du sac.

* vacances de Toussaint : deux stages en octobre pour les compétiteurs B. M. C. au Crès et à Frontignan.

* vacances de Noël en décembre au Crès et à Frontignan en doublon avec Vincent

* vacances d'hiver : stage préparation championnats de France en février au Crès

* vacances printemps stage du 24 au 28 avril avec concours de fin de stage à Pérols.

* Stage été préparation championnat de France TAE du 17 au 21 juillet à Montpellier

Ces stages ont été animés par Howard CATHERINE et Vincent FERERA et des entraîneurs de club.

Merci à tous pour votre aide dans la collecte et le paiement des inscriptions.

Prévisionnel saison 2024

Howard ayant posé un congé sans solde, et ne pensant pas revenir, nous avons déposé un appel à candidature sur le site de la fédé. Nous avons rencontré un candidat en la personne de Robin. Nous dire si vous souhaitez continuer des actions avec lui au sein de vos clubs. Message envoyé en début de semaine.

calendriers stages 2023 / 2024 :

Stages pour les jeunes archers des écoles de tir en club et à la demande des clubs

* vacances de Toussaint : 30 et 31 octobre à Montpellier pour les jeunes compétiteurs **zone est et du 02 et 03 novembre pour la zone ouest sur Frontignan si disponibles**

* vacances de Noël (si possible à Montpellier) les 4 et 5 janvier **prépa championnats départementaux et régionaux.**

* vacances d'hiver du 19 au 21 février à Montpellier (prépa championnat de France salle)

* vacances printemps **du 08 au 12 avril** (5 jours) pour les compétiteurs des deux zones avec une compétition nationale le 12 avril à Pérols

* Stage été en juillet en fonction du championnat de France TAE (voir Montpellier)

Formations fédérales :

Formation des arbitres, contacter Michel TERPAND (PCRA), et Chantal LASSUS qui est le PCDA34.

Formation entraîneurs fédéral, CQP technicien sportif... : voir sur le site du CRTAO. Inscriptions à faire individuellement sur l'espace perso de la FFTA.

Formation encadrant fédéral (ex A.E.) sera organisée par le CD, ainsi que les formations continues.

Conditions avoir 16 ans révolu et entrer dans sa 3eme année de licence

Pour les formations à partir de son espace licencié s'inscrire sur le site de la FFTA

Rencontres jeunes saison 2023 / 2024:

Le listing avec les changements de niveaux de nos jeunes pour la saison 2024 va sortir, en tenir compte lors des inscriptions au premier concours. Pour le bon déroulement de ces rencontres jeunes, nous vous redemandons, de bien respecter les délais d'inscriptions demandé par le club organisateur.

Les poussins sont classés en P8, P9 et P10, et tirent tous à 10M sur blasons de 80 ou 60 placés à 110 cm de hauteur. Pour les archers en niveaux, les tirs se font à 15 M en deux séries de 8 volées.

Calendrier prévisionnel RJ saison 2024

Dates	Distances et Nb volées	Lieux
18/11/23	15 M / 16 volées	LE CRES
09/12/23	15 / 16 volées	MONTPELLIER
03/02/24	15 M / 16 volées	PRADES le LEZ
11/03/24	15 M / 16 volées	LUNEL
27/04/24	Découverte Campagne / Nature / 3 D 12 cibles	ROUSSIÈRES par le CD
25/05/24	15 M / 16 volées	BEZIERS
15/06/24	15 M / 8 volées + finale	FRONTIGNAN Finale dép jeunes

Il est demandé aux clubs pour la première rencontre qui aura lieu au CRES le 18 novembre, de bien noter le N° de licence et surtout la **date de naissance** des jeunes archers lors de l'inscription ainsi que leur niveau s'ils en ont déjà un. Dates importantes surtout pour les Poussins

Cette saison, le tir « découverte discipline de parcours mixant le tir en campagne, le tir nature / 3D » « Prix du Département » se fera le 27 avril à Roussières (inscriptions 5 € à payer au CD).

Petit rappel, les jeunes ayant participé à plus de deux concours officiels ne peuvent pas repartir en rencontres jeunes.

Les benjamins et minimes en N1 ayant fait les scores pour passer en N. As, sont invités à passer en concours officiels à la rentrée (taille de blason adaptée).

Pour la saison 2024 / 2025 les propositions de dates seront à déposer en février lors de l'AG 2023 pour pré établir le calendrier de la saison qui sera diffusé après la finale des rencontres jeunes.

Pour la finale départementale le trophée « Nicolas Beaubras » est remis en jeu et est remporté par l'équipe qui a totalisé le plus de points tout au long de la saison, le classement des équipes de niveaux sera fait avec attributions de points, points doublés lors de la finale. C'est le club de Frontignan qui a remporté le trophée en 2023.

Calendrier des Championnats départementaux, régionaux et France :

Pour la saison salle, le championnat départemental se fera sur deux jours à MONTPELLIER les 27 et 28 janvier 2024. Conditions pour y participer, avoir fait au minimum 2 concours dans la saison, même arme.

Le Championnat régional jeunes aura lieu à LUNEL les 10 et 11 février, pour les adultes ce sera les 24 et 25 février à AUCH. Le championnat de France salle jeunes aura lieu du 23 au 25/02 lieu à GRENOBLE et pour les adultes du 1er au 03 /03 lieu à confirmer. Le club de Laurens organisera le championnat départemental tir nature le 11/02.

Il restera à se positionner sur le calendrier extérieur début octobre. Sachant que seuls les clubs ayant un arbitre en activité ou en formation peuvent se positionner. Le Championnat départemental TAE I et N aura lieu suivant les disponibilités du calendrier régional.

Pour les Championnats départementaux, il est rappelé que le CD fournit les trophées, des trois premiers de chaque catégorie, et que les clubs reversent 2 € par archers inscrits.

Labels Gilles BEAUBRAS est le responsable labels pour l'Hérault, la campagne 2023 débute début septembre. 4 clubs ont été labellisés en 2022 (Agde, Lattes, Lunel et Montpellier)

Finances :

Cette année, le CD a reçu une subvention de 3 180 € de l'ANS

- * Interventions extérieures forfait à la demi-journée, plus déplacement et mise à disposition du matériel.
- * utilisation des structures d'un club 5 € la séance, en bon d'achat matériel pour cette année 320 €.
- * Inscriptions rencontres jeunes 5 € avec 2 € de reversé par le club au CD qui prend en charge les récompenses jusqu'au 5^{ème}.
- * Inscriptions aux Championnats Départementaux 2 € reversés par le club au CD qui prend en charge les trophées des 3 premières places.
- * Le CD attribue des primes aux divers podiums des Championnats de France, OR 100 €, Argent 75 €, Bronze 50 € pour cette année nous avons eu 700 € de primes podiums.
- * Aide au déplacement des équipes 75 € par déplacements plus 150 € pour l'accession en DN1. Total de l'aide cette saison 1 580 €
- * Une aide exceptionnelle de 1 250 € est accordée à 3 clubs ayant des créneaux spécifiques jeunes et envoyant de jeunes archers sur les compétitions nationales avec leur entraîneur.
- * stages jeunes compétiteurs et niveaux 10 € pour la journée avec repas tiré du sac.
- * La part licence du Comité est à 7 €
- * attribution d'une aide exceptionnelle de 150 € pour les jeunes archers en pôle en bon d'achat d'équipement / matériel.(750 €).

Suite AG de la FFTA

Augmentation de la cotisation affiliation des clubs en fonction du nombre de licenciés N-1

- 6 à 19 licences 50 €
- 20 à 49 licences 75 €
- 50 à 69 licences 100 €
- 70 à 99 licences 125 €
- 100 à 149 licences 150 €
- 150 à 199 licences 175 €
- plus de 200 licences 200 €

L'Inscriptions des concours au calendrier sera gratuite et assouplie.

Ce sera les clubs qui voteront à l'AG de la FFTA et non les délégués des clubs.

En 2024 3 AG (février AG normale) en novembre AG électorale et en mars 2025 AG normale.

DIVERS :

Petit rappel, il est obligatoire aux clubs de faire une AG annuelle et de remonter un compte rendu aux CD, aux Comité Régionaux (CRTAO) et à la fédé. Obligation aussi de mettre à jour tous les ans les instances clubs.

Dates à retenir : AG du Comité le 2 février 2024 ici en présentiel.

Répartition par clubs et par catégories AU 30/06/2023

Féminines	Hommes	TOTAL
PF 19	PH 46	65
BF 30	BH 66	96
MF 44	MH 43	87
CF 47	CH 63	110
JF 10	JH 13	23
S1F 75	S1H 96	171
S2F 72	S2H 145	217
S3F 50	S3H 196	246
JEUNES F 150	JEUNES H 231	381
SENIORS F 197	SENIORS H 437	634
Femme 347	Homme 668	1015

CLUBS	2023	2022
AGDE	87	89
BESSAN	37	40
BEZIERS	77	90
COURNONTERRAL	23	22
FRONTIGNAN	61	67
GIGNAC	32	36
LATTES	142	124
LAURENS	14	14
LE CRES	72	71
LUNEL	80	62
MONTPELLIER	140	154
PALAVAS	18	15
PEROLS	53	43
PRADES LE LEZ	44	41
ROQUEBRUN	0	6
SETE	62	50
SAUVIAN	8	8
VALLE DE L'HERAULT	51	65
VIAS	14	4
	1015	977

Nombre de voix

CLUBS	2023	voix
AGDE	87	7
BESSAN	37	3
BEZIERS	77	7
COURNONTERRAL	23	2
FRONTIGNAN	61	6
GIGNAC	32	3
LATTES	142	9
LAURENS	14	1
LE CRES	72	7
LUNEL	80	7
MONTPELLIER	140	9
PALAVAS	18	1
PEROLS	53	5
PRADES LE LEZ	44	4
ROQUEBRUN	0	0
SETE	62	6
SAUVIAN	8	1
VALLE DE L'HERAULT	51	5
VIAS	14	1
	1015	84

8.1.1 – Découpage des voix

Le nombre de voix dont dispose chaque groupement sportif affilié, en règle avec la loi du 1^{er} juillet 1901 et avec les textes législatifs et réglementaires concernant le sport, est déterminé de la façon suivante :

- de 06 à 20 membres licenciés = 1 voix
- de 21 à 30 membres licenciés = 2 voix
- de 31 à 40 membres licenciés = 3 voix
- de 41 à 50 membres licenciés = 4 voix
- de 51 à 60 membres licenciés = 5 voix
- de 61 à 70 membres licenciés = 6 voix
- de 71 à 100 membres licenciés = 7 voix
- **au-delà de 100 membres licenciés, 1 voix supplémentaire par tranche de 50 membres licenciés.**